



UNE NOUVELLE MINISTRE À LA CULTURE, POUR QUELLE POLITIQUE DE RELANCE ?

La nomination de Madame Roselyne Bachelot au ministère de la Culture arrive dans un contexte particulièrement alarmant. Depuis le mois de mars, le secteur culturel traverse une crise sans précédent liée à l'épidémie de la Covid-19. Si certaines activités ont repris, comme dans le cinéma et l'audiovisuel, le spectacle vivant et la musique sont encore à l'arrêt. Selon le département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) du ministère de la Culture, le spectacle vivant et la musique live accuseront cette année une baisse de plus 70 % de leur chiffre d'affaire par rapport à 2019, soit une perte de 4,225 Md€. Quant au cinéma et à l'audiovisuel, les pertes sont prévues à hauteur de 4,895 Md€. Nous pouvons déjà nous attendre à des répercussions négatives pour 2021 et 2022 avec des pertes conséquentes sur la valeur ajoutée générée par la Culture sur le territoire.

Nos professions sont menacées. Notre écosystème culturel est sur le point de s'effondrer. Dans ce contexte, la Fédération Cgt du Spectacle prend acte de la nomination de Madame Roselyne Bachelot dont le mandat sera sans aucun doute celui de la responsabilité à l'égard de tout un secteur.

Outre la reprise de l'activité dans des conditions satisfaisant les normes sanitaires et avec des conditions économiques viables, nous attendons l'annonce d'un plan de relance dans le secteur culturel qui pérennise les structures, les emplois salariés et l'activité des artistes auteurs. Les quelques mesures jusqu'alors prises se comptent en dizaines de millions d'euros alors que les pertes s'évaluent en milliards...

Nous appelons au refinancement urgent du service public de l'audiovisuel, des arts et de la culture et souhaitons qu'il soit au cœur de la stratégie de relance. Seule une politique de service public ambitieuse, conduite par le ministère de la Culture, est à même de pérenniser la création et l'emploi des artistes comme de tous les professionnels, tout en garantissant la diversité culturelle et en assurant l'égal accès aux œuvres pour toutes et tous sur tous les territoires.

Sur le plan social, la mesure de prolongation des droits des salariés intermittents du spectacle ne permet pas de répondre à la situation des travailleurs de nos secteurs les plus précaires : les nouveaux entrants de la profession, celles ou ceux ayant subi un accident de parcours, les personnes revenant d'un congé maternité ou maladie. C'est inacceptable. De plus, de nombreux travailleurs de nos secteurs demeurent pénalisés par la réforme inique conduite sur le régime général d'assurance chômage. Nous continuons à revendiquer son annulation.

La sortie de cette crise économique et sociale suppose, nous le croyons, que l'Etat soit à l'écoute des professionnels sur tous les territoires. Nous appelons donc Madame Roselyne Bachelot à s'appuyer sur les organisations représentatives du Conseil National des Professions du Spectacle (CNPS) et sur ses déclinaisons régionales (COREPS) pour construire collectivement les conditions de notre survivance et du développement d'un secteur vital pour notre démocratie.

Mais la crise n'est pas le seul sujet :

- Le gouvernement fait adopter actuellement à la hussarde un projet de loi qui aboutira à une ordonnance de transposition de la directive sur le droit d'auteur. Si le texte met en place des dispositions satisfaisantes pour les artistes auteurs ou pour les producteurs face aux plateformes, il tue dans l'œuf l'espoir des artistes interprètes d'accéder à une rémunération proportionnelle et de bénéficier du partage de la valeur créée sur internet. Ce texte doit être modifié de toute urgence sauf à sacrifier la rémunération des artistes pour des décennies ;
- L'annonce d'une remise à l'ordre du jour du projet de loi sur les retraites fait renaître les craintes, notamment des artistes et des personnels précaires de la culture, de voir leurs droits rogner. Si le projet revient dans le même état, la mobilisation du monde artistique reprendra ;
- Enfin, dans la poursuite du plan d'actions pour promouvoir l'égalité femmes-hommes et lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans le secteur du spectacle vivant et du lancement de la cellule d'écoute à destination des victimes, beaucoup reste à faire dans nos secteurs pour atteindre l'égalité réelle.

Paris, le 08/07/2020.